

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VIRIEU LE GRAND

Séance du 5 juin 2026, 20h

nombre de membres :
affiliés au
conseil : 15
en exercice : 15
qui ont pris part à la
délibération : 15
15 Pour

Date de la convocation
01/06/2026
Date d'affichage
01/06/2026

Présents : Mme VALLIN Yvette ; Mme THIERCELET Marie-Josèphe ; M. WITKOWSKI Yves ; Mme BOUVIER Laetitia ; M. LEVEILLEY Jean-François ; M. KHADIR Mahfoud ; Mme FRANÇOIS Virginie ; M. SQUILLACE Anthony ; M. TAVEL Wolfram ; M. VINCENT Raphaël ; M. BOURÉ Alexandre.

Absents excusés : M. TIGHILT-FERHAT Marius (procuration donnée à SQUILLACE Anthony) ; Mme DEMITRES Rolande (procuration donnée à WITKOWSKI Yves) ; Mme DELATHIERE Sarah (procuration donnée à KHADIR Mahfoud) ; BOUCHISSE Corinne (procuration donnée à VINCENT Raphaël).

Secrétaire de séance : Mme THIERCELET Marie-Josèphe.

Objet de la délibération : PROPOSITION DES MEMBRES À LA COMMISSION DE
CONTROLE DES LISTES ÉLECTORALES

Affaire n°26/2026

Mme le Maire explique que la composition des commissions de contrôle des listes électorales a été modifiée par la loi n° 2025-444 du 21 mai 2025. Conformément à l'article L19 du Code électoral, la commission est élue désormais pour six ans, soit la durée du mandat, et est composée comme suit pour les communes de plus de 1000 habitants avec deux listes présentes au conseil municipal :

- trois conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission, à l'exception du maire, des adjoints titulaires d'une délégation et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale ;
- deux conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission, à l'exception du maire, des adjoints titulaires d'une délégation et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale.

Les personnes proposées sont les suivantes :

Mme Rolande DEMITRES, M. Raphaël VINCENT, Mme Corinne BOUCHISSE, M. Anthony SQUILLACE et Mme Virginie FRANÇOIS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à **l'unanimité**,

- **APPROUVE** la liste des membres proposée à la commission de contrôle des listes électorales pour la durée du présent mandat.

Pour copie conforme,

Mme le Maire,
Yvette VALLIN

